



# REGLEMENT PARTICULIER TROPHEE DEPARTEMENTAL JEUNES



## Catégories

Le Trophée Départemental Jeunes est ouvert aux joueurs et joueuses des catégories minibad, pous-sins, benjamins, minimes, cadets, junior, licenciés dans un des clubs du département affilié à la Fédération Française de Badminton.

De plus, le Codep47 accordera l'inscription de maximum 20 joueurs issus de la Ligue Nouvelle-Aquitaine (hors 47) et de la ligue Occitanie de badminton et dont la licence est à jour.

## Organisation

Le Comité Départemental prend à sa charge les frais de déplacement et les frais de vacations du Juge Arbitre. Le club organisateur met à disposition son gymnase, une table de marque et une buvette dont les recettes restent pour le club. Il doit s'assurer de la présence de bénévoles pour la table de marque.

Le Comité Départemental met à disposition une sonorisation, un ordinateur portable et une imprimante.

Les bénévoles qui sont à la table de marque doivent avoir une connaissance parfaite du Logiciel Bad-Plus et Badnet.

Le club hôte a la charge de l'achat des récompenses avec approximativement 15€ pour les vainqueurs et 7€ pour les finalistes.

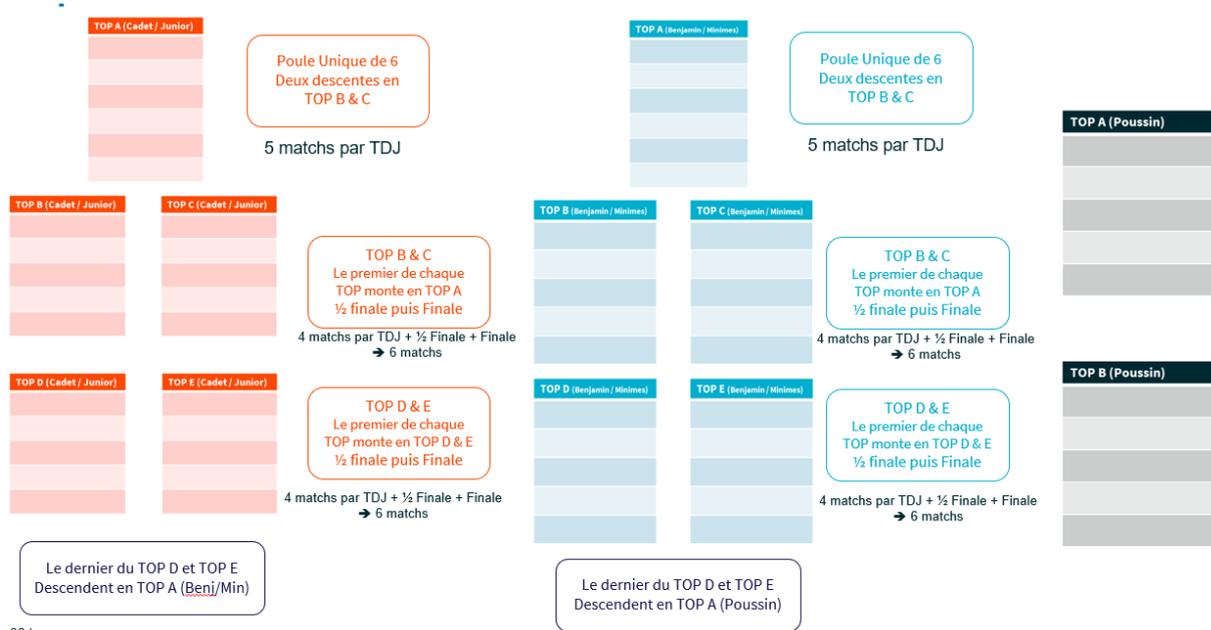
Le circuit se déroule sur 5 journées en simple qui auront lieu :

- 1<sup>ère</sup> journée : Dimanche 6 octobre 2024 à Miramont de Guyenne
- 2<sup>e</sup> journée : Dimanche 17 novembre 2024 à Brax
- 3<sup>e</sup> journée : Dimanche 19 janvier 2025 à Agen.
- 4<sup>e</sup> journée : Dimanche 13 avril 2025 à Nérac
- 5<sup>e</sup> journée : Dimanche 11 mai 2025 à Agen

Et 1 journée en doubles, le dimanche 30 mars 2025 à Laroque Timbaut

## Constitution des tableaux

La compétition ne fonctionnera pas sous forme de catégories mais avec des poules en fonction des niveaux de jeu, sous forme de TOPS. Le niveau de jeu prendra en compte les CPPH des joueurs mais aussi une appréciation de la Commission départementale. L'objectif étant d'apporter une cohérence dans les tableaux Les tableaux seront initiés lors de la première étape puis les vainqueurs de chaque TOP pourront monter dans le TOP supérieur ou descendre si ils sont derniers comme décrit ci-dessous :



Tous les tableaux de simples seront réalisés en forme de composés d'une poule de 6 afin d'assurer si possible 5 matchs aux joueurs.

## Arbitrage

Auto arbitrage pour les matchs de poule et les phases finales. Cependant des arbitres volontaires ou nommés pourront arbitrer les matchs demandés par le JA de la compétition. Les matchs de poussins seront arbitrés dans la mesure du possible.

## Pénalité

En cas de forfait d'un joueur, les droits d'inscriptions restent acquis au Comité Départemental. Tout joueur engagé au « Circuit Jeunes Départemental 47 » et ne pouvant se présenter le jour de la compétition doit prévenir le Comité départemental ou le Juge arbitre de la compétition au moins 1 heure avant le début de la compétition et doit justifier de son absence par un certificat médical sous 5 jours.

Ne sont pas considérés comme WO les joueurs ayant prévenu le Comité départemental 47 ou le responsable trophée jeunes départemental avant la constitution des tableaux.

## Sanctions

Tout joueur déclaré WO sans justificatif se verra appliquer les sanctions prévues par le Règlement de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton, à savoir interdiction de compétition pendant 2 mois pour une première infraction (et de 6 mois en cas de récidive).

Le joueur ne pourra se réinscrire qu'après expiration du délai de carence.

## Inscriptions pour les trophées départementaux 47

L'inscription se fait impérativement 8 jours avant la date du tournoi, par Badnet. Le règlement (chèque libellé à l'ordre du CODEP 47) sera lui fourni le jour du trophée ou par virement en respectant la procédure du comité départemental.

Les liaisons entre l'organisateur du TDJ et les clubs se feront de préférence par mail et en dernier recours par courrier, tant pour l'envoi des invitations, des convocations horaires et des résultats.

Les inscriptions ne seront prises en comptes que si le club est à jour de ses inscriptions de la journée précédente.

Inscriptions : 10 euros TTC par joueur, 5€ pour les poussins et minibad. Pour la journée en double : 1 tableau 10€ et deux tableaux : 15€ (Quelque soit la catégorie).

## Volants

Les volants sont fournis par le CODEP47. Utilisation du volant plastique Mavis 370 pour les joueurs et joueuses non classés. Utilisation du volant plumes RSL A9 pour les joueurs et joueuses classés.

## Résultats

A l'issue de chaque journée les résultats et le classement seront publiés sur le site internet du comité, avec un rappel du lieu de l'organisation de la journée suivante.

## Tenue des joueurs

Un bon comportement et une bonne tenue vestimentaire s'apprenant dès le plus jeune âge, le règlement officiel sur la tenue vestimentaire et la publicité (voir guide du badminton) est appliqué. Dans le cas où un joueur ne respecte pas ce règlement, il pourra être averti voire exclu de la compétition par le Juge Arbitre.

## Récompenses

Les récompenses sont offertes lors de chaque journée par le Comité Départemental. L'organisateur du trophée départemental Jeunes aura la charge de les acheter.

## Informations

Les résultats acquis au cours du Trophée Départemental Jeunes 47 sont homologués et pris en compte pour établir le classement permanent par points (CPP) et ceci suivant le règlement établi pour ce classement. La commission Jeunes du CODEP 47 se réserve le droit de modifier tout ou une partie du présent règlement, en accord avec le Juge Arbitre dans l'intérêt de la compétition. Toute inscription à cette compétition entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Fait à Foulayronnes, le 16/08/2024

Le responsable TDJ 47.

Gaël DOLHAIN